



FORMATIONS VIE SOCIALE

Mieux construite le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) *Citoyenneté, responsabilité et professionnalisme sous contrat*

Tous les membres du groupe de pilotage d'un même établissement et/ou l'équipe de direction, cadre de santé, psychologue, la gouvernante et responsable de chaque discipline, représentant du CVS... etc.

L'Humanitude vie sociale se met au service d'un prendre soin bienveillant et des recommandations des bonnes pratiques professionnelles de la HAS.

ORIENTATIONS NATIONALES (arrêté du 31/07/2019) :

Réflexion éthique et santé

fiche 17 : Promotion de la Bienveillance dans la pratique du soin.

fiche 16 : Prise en compte des principes éthiques dans les pratiques professionnelles.

Place des usagers dans leur prise en charge :
fiche 19 : Prise en compte de l'expérience patient dans les pratiques.

Intégration d'une démarche de décisions de soin partagée.

PUBLIC

Les professionnels du groupe de pilotage formant le groupe de pilotage des établissements sanitaires et médicosociaux (EHPAD, MAS, FAM), et des services à Domicile, (SSIAD, aide ménagère).. Directeur, encadrement, médecin, médico-techniques, gouvernante, référents Humanitude (soins, conseiller restauration, responsable vie sociale, gouvernante..), ide par service, un représentant du CVS, personnel de nuit, agent d'entretien, lingerie...



Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement au 01 42 46 65 00 afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PRE-REQUIS

Aucun

ORGANISATION ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

La formation repose sur des techniques affirmatives, interrogatives et des méthodes expérientielles. Les apports théoriques dispensés par le formateur sont étayés par des vidéos et par les échanges avec les stagiaires. Les analyses de cas cliniques sont partagées sur la base de vidéos et à partir des cas concrets rencontrés au quotidien par les stagiaires. L'interactivité permet de conduire les stagiaires à s'interroger sur leurs pratiques et sur la façon de les faire évoluer dans le respect des moyens en personnel et en matériel de l'établissement.

Les temps réservés à des mises en situation permettent à chaque stagiaire d'expérimenter immédiatement les techniques apprises, et d'en mesurer les impacts.

DURÉE

28 heures réparties sur 4 jours consécutifs dans l'établissement.

Premier jour : exposés théoriques, rappel des textes, rappel des finalités des PAP et de

la démarche rappel des grilles d'évaluation Humanitude dans chaque domaine, apprendre à recueillir les informations utiles au PAP.

Deuxième jour :

- Le matin : travail en sous groupe sur les recueils d'information, travail sur le projet d'établissement, constitution de dossier de recherche biographique et constitution de dossier de prestation de service.
- L'après midi : écriture du dossier de pré-accueil ou d'accueil de la personne.

Troisième jour :

- Le matin : travail en sous groupe de constitution de dossier d'évaluation par discipline.
- L'après-midi : en sous groupe, écriture des grilles d'évaluation et finaliser les Projets de Service Personnalisés (PSP)

Quatrième jour :

- Partage du travail des sous groupes.
- Finalisation du contrat PAP prêt à signer.
- En fin de session de formation : évaluations et bilan.

INTERVENANT

Formateur agréé formation PAP par Saphir formation.

Nos formateurs sont des professionnels expérimentés dans le domaine de la vie sociale des établissements d'accueil de public fragilisé, formés spécifiquement à la Méthodologie de soin Gineste-Marescotti® et aux Nouvelles Approches de l'animation®.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre et intégrer des notions de Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

- Comprendre et intégrer les démarches pluridisciplinaires.
- Découvrir ou redécouvrir les textes législatifs et recommandations de bonnes pratiques en matière de PAP.
- Apprendre à synthétiser les grilles d'évaluation des compétences du public accueilli.
- Apprendre à recueillir des informations essentielles par discipline.
- Apprendre à formaliser un PSP.
- Apprendre à potentialiser les plans d'actions.
- Apprendre à formaliser un contrat PAP.
- Mettre en évidence le travail en collaboration autour des projets d'accompagnement personnalisés (PAP).
- Apprendre à organiser l'évaluation et la continuité des PAP.

ETAPE 1 : Durée : 0,5 jour

– Le matin du jour 1

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN PRESENTIEL

DESCRIPTION :

- Évaluation des attentes des stagiaires par rapport à la formation.
- Évaluation des pratiques et savoir faire des stagiaires en matière d'accueil et de projets pour le public accueilli.
- Identification des difficultés rencontrées pour mettre en place les PAP.

METHODOLOGIE :

- Présentation de situations.
- Réflexion en groupes.

OUTILS :

Tour de table, questionnaires, mise en situation.

ETAPE 2 : Durée : 0,5 jour, après-midi du jour 1 ACQUISITION – MISE EN PRATIQUE EN PRESENTIEL

DESCRIPTION ET CONTENU DETAILLE : THEMATIQUES

Les textes, le sens, la finalité et la démarche du PAP

- L'exigence de la pluridisciplinarité.
- La citoyenneté, la responsabilité, la liberté.
- Les droits et devoirs de chacun (professionnels, clients, familles, intervenants).
- Les contrats, champs et limites des engagements et des obligations.
- Les valeurs et missions de la structure.
- Les offres de prestations de la structure.
- Le recueil des attentes, biographie, pourquoi ?
- Réalisation des différents outils de recueil d'informations.
- Les chargés de projets PAP de chaque service.

MÉTHODOLOGIE :

- Présentation de situations.
- Réflexion en groupes.

ETAPE 3 : Durée : 2 jours

ACQUISITION – MISE EN PRATIQUE EN PRESENTIEL

– 1er jour : Apprendre à créer le recueil d'information.

– Le matin du jour 2

Travail en sous groupes

1er groupe

- Identifier formaliser les missions et valeurs du projet d'établissement.

2ème groupe

- Identifier les offres de service et formaliser le recueil des attentes par discipline.

3ème groupe

- Formaliser le recueil des attentes et désir du client et/ou de son ayant droit.

– L'après midi du jour 2

- Travail de mise en commun des documents pour produire un seul dossier.

MÉTHODOLOGIE :

Travaux de groupes. Rédaction, formalisation, mise en commun

– 2ème jour : Apprendre à créer les dossiers d'évaluation.

– Le matin du jour 3

Travail en sous groupes

- Apprendre à construire par discipline les grilles et documents d'évaluation.

- Évaluation des prestations médicales.

- Évaluation des prestations d'entretien des locaux.

- Évaluation des prestations d'entretien du linge

- Autres évaluations

– L'après midi du jour 3

- Travail de mise en commun et finalisation des documents de recueils des évaluations.

MÉTHODOLOGIE :

Travaux de groupes. Rédaction, formalisation, mise en commun

– 3ème jour

Apprendre à créer les dossiers d'évaluation.

– Le matin du jour 4

- Apprendre à construire par discipline les Projets de service personnalisés (PSP).

• Le PSP pour les prestations médicales.

• Le PSP pour les prestations d'entretien des locaux.

- Le PSP pour les prestations d'entretien du linge.

• Autres PSP.

Finaliser les documents de recueils des PSP qui deviennent le PAP.

PRATIQUES :

mise en situation en travail de groupe

MÉTHODOLOGIE :

Travaux de groupes. Rédaction, formalisation, mise en commun

OUTILS :

Textes officiels, livret stagiaire, mises en situation sur le terrain, documents supports

ETAPE 4 : Durée : 0,5 jour

ÉVALUATION DES ACQUIS EN PRESENTIEL

✓ ÉVALUATION ET SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Un questionnaire de satisfaction permet au stagiaire d'évaluer le formateur, la qualité du stage.

• Les acquis de l'action de formation sont évalués à l'aide d'un QCM renseigné en fin de formation. Les résultats sont fournis par le formateur à l'issue du test.

• Un bilan oral est effectué par les stagiaires et le formateur en fin de session en présence de l'encadrement.

L'institut de formation préconise que cette action de formation se place dans le cadre d'un projet à l'échelle du service ou de l'établissement. A cette fin, il fournit à l'établissement des indicateurs de suivi des axes de progrès permettant de mesurer l'impact de la formation.

Une liste d'émargement est établie par demi-journée de formation. La délivrance de l'attestation de présence et de fin de stage est subordonnée à l'émargement, pour chaque demi-journée de formation, du stagiaire sur les feuilles de présence.

Sur l'attestation de présence de chaque stagiaire figure la nature de l'action de formation, ses objectifs, le nombre d'heures suivies, et le niveau obtenu lors de l'évaluation des acquis de la formation.

ⓘ TARIFS, CGV ET DÉLAIS D'ACCÈS

Contactez l'Institut Gineste-Marescotti® de votre région.